

UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2018

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » au 30 juin 2018 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 30 juin 2018, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 2 760 799 dinars et un bénéfice net de la période 300 557 dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » au 30 juin 2018, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observation

Nous attirons votre attention sur l'observation suivante :

- ✓ Les liquidités et les quasi-liquidités représentent 30,07% de l'actif au 30 Juin 2018. Cette proportion est supérieure au seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre conclusion ne comporte pas de réserve concernant cette observation

Tunis, le 30 juillet 2018

Le Commissaire aux Comptes

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI

BILAN

Arrêté au 30/06/2018 en (DT)

	Libellé	Note	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
	<u>ACTIFS</u>				
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	1 777 439,393	1 550 719,389	1 649 420,837
	a- Actions et droits rattachés		1 777 439,393	1 550 719,389	1 649 420,837
	b- Obligations et valeurs assimilées		0,000	0,000	0,000
	c- Titres OPCVM		0,000	0,000	0,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	974 178,434	408 555,900	419 572,185
	a- Placements monétaires		144 014,055	194 228,224	198 081,909
	b- Disponibilités		830 164,379	214 327,676	221 490,276
AC3	Créances d'exploitations	3.3	9 181,161	561,674	0,000
AC 4	Autres actifs		0,000	0,000	0,000
	TOTAL ACTIF		2 760 798,988	1 959 836,963	2 068 993,022
	<u>PASSIF</u>		<u>24 816,939</u>	<u>25 901,409</u>	<u>26 307,765</u>
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.4	14 375,203	11 585,437	6 931,342
PA 2	Autres créditeurs divers	3.5	10 441,736	14 315,972	19 376,423
	<u>ACTIF NET</u>		<u>2 735 982,049</u>	<u>1 933 935,554</u>	<u>2 042 685,257</u>
CP 1	<u>Capital</u>	3.6	2 736 675,499	1 925 122,467	2 045 091,322
CP 2	<u>Sommes distribuables</u>	3.7	<u>-693,450</u>	<u>8 813,087</u>	<u>-2 406,065</u>
	a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		-2 688,021	17,111	16,994
	b- Sommes distribuables de l'exercice encours		1 994,571	8 795,976	-2 423,059
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 760 798,988	1 959 836,963	2 068 993,022

ETAT DE RESULTAT

Arrêté au 30/06/2018 en (DT)

Libellé	Note	Période du 01.04.18 au 30.06.18	Période du 01.01.18 au 30.06.18	Période du 01.04.17 au 30.06.17	Période du 01.01.17 au 30.06.17	Période du 01.01.17 au 31.12.17
PR 1 <u>Revenus du portefeuille-titres</u>	3.1	<u>29 416,800</u>	<u>29 416,800</u>	<u>33 248,630</u>	<u>33 248,630</u>	<u>47 928,410</u>
Dividendes		29 416,800	29 416,800	33 248,630	33 248,630	47 928,410
PR 2 <u>Revenus des placements monétaires</u>	3.2	<u>4 513,922</u>	<u>5 484,189</u>	<u>1 838,090</u>	<u>3 613,902</u>	<u>7 467,587</u>
<u>Total des revenus des placements</u>		<u>33 930,722</u>	<u>34 900,989</u>	<u>35 086,720</u>	<u>36 862,532</u>	<u>55 395,997</u>
CH 1 <u>Charges de gestion des placements</u>	3.8	<u>-8 968,099</u>	<u>-16 683,706</u>	<u>-6 657,163</u>	<u>-13 719,884</u>	<u>-27 564,686</u>
<u>Revenu net des placements</u>		<u>24 962,623</u>	<u>18 217,283</u>	<u>28 429,557</u>	<u>23 142,648</u>	<u>27 831,311</u>
CH 2 <u>Autres charges</u>	3.9	-8 032,736	-15 203,986	-8 449,911	-16 036,665	-31 909,624
<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>16 929,887</u>	<u>3 013,297</u>	<u>19 979,646</u>	<u>7 105,983</u>	<u>-4 078,313</u>
PR 4 <u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>		62,518	-1 018,726	1 690,223	1 689,993	1 655,254
<u>Sommes distribuables de la période</u>		<u>16 992,405</u>	<u>1 994,571</u>	<u>21 669,869</u>	<u>8 795,976</u>	<u>-2 423,059</u>
PR 4 <u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-62,518	1 018,726	-1 690,223	-1 689,993	-1 655,254
<u>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</u>		68 722,640	189 214,639	130 391,304	173 090,107	307 338,011
<u>Plus ou moins values réalisées sur cession de titres</u>		217 434,369	249 339,077	-20 862,811	-25 599,419	-24 626,855
<u>Frais de négociation de titres</u>		-2 529,934	-5 042,336	-652,159	-799,974	-2 698,022
<u>Résultat net de la période</u>		<u>300 556,962</u>	<u>436 524,677</u>	<u>128 855,980</u>	<u>153 796,697</u>	<u>275 934,821</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Arrêté au 30/06/2018 en (DT)

Libellé	Période du 01.04.18 au 30.06.18	Période du 01.01.18 au 30.06.18	Période du 01.04.17 au 30.06.17	Période du 01.01.17 au 30.06.17	Période du 01.01.17 au 31.12.17
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>300 556,962</u>	<u>436 524,677</u>	<u>128 855,980</u>	<u>153 796,697</u>	<u>275 934,821</u>
a- Résultat d'exploitation	16 929,887	3 013,297	19 979,646	7 105,983	-4 078,313
b-Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	68 722,640	189 214,639	130 391,304	173 090,107	307 338,011
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	217 434,369	249 339,077	-20 862,811	-25 599,419	-24 626,855
d- Frais de négociation de titre	-2 529,934	-5 042,336	-652,159	-799,974	-2 698,022
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>-14 098,196</u>	<u>-14 098,196</u>	<u>-14 098,196</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>-10 399,226</u>	<u>256 772,115</u>	<u>-236 616,404</u>	<u>-236 533,798</u>	<u>-249 922,219</u>
a- Souscriptions	0,000	310 002,065	0,000	82,606	82,606
- Capital	0,000	301 500,000	0,000	100,000	100,000
- Régularisation des sommes non distribuables	0,000	10 065,118	0,000	-17,817	-17,817
- Régularisation des sommes distribuables	0,000	-1 563,053	0,000	0,423	0,423
b- Rachats	10 399,226	53 229,950	236 616,404	236 616,404	250 004,825
- Capital	9 800,000	52 200,000	273 700,000	273 700,000	288 300,000
- Régularisation des sommes non distribuables	672,827	1 292,321	-37 047,728	-37 047,728	-38 294,163
- Régularisation des sommes distribuables	-73,601	-262,371	-35,868	-35,868	-1,012
VARIATION DE L'ACTIF NET	290 157,736	693 296,792	-121 858,620	-96 835,297	11 914,406
<u>AN4-Actif Net</u>					
a- En début de période	2 445 824,313	2 042 685,257	2 055 794,174	2 030 770,851	2 030 770,851
b- En fin de période	2 735 982,049	2 735 982,049	1 933 935,554	1 933 935,554	2 042 685,257
<u>AN5-Nombre d'actions</u>					
a- En début de période	23 865	21 274	24 157	24 156	24 156
b- En fin de période	23 767	23 767	21 420	21 420	21 274
VALEUR LIQUIDATIVE	115,116	115,116	90,286	90,286	96,017
<u>AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE</u>	49,43%	40,11%	27,51%	16,48%	14,99%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30-06-2018

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV est une SICAV mixte. Les états financiers arrêtés au 30-06-2018 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30-06-2018 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives en date d'arrêt.

2.3- Evaluation des autres placements :

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 30/06/2018 d'actions. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après:

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2018	% l'Actif
Actions		1 480 558,548	1 777 439,393	64,38%
ARTES	11 491	68 093,480	81 103,478	2,94%
ATL	50 633	157 028,478	157 063,566	5,69%
CARTHAGECEMENT	52 000	143 378,040	103 948,000	3,77%
EURO CYCLE	6 270	185 374,030	194 062,770	7,03%
MONOPRIX	9 813	154 239,960	105 048,165	3,80%
SAH	10 574	109 230,170	152 191,582	5,51%
SFBT	12 000	179 188,139	267 108,000	9,68%
SOTUVER	26 269	123 492,244	231 640,042	8,39%
SOTUVER NG 2018	3 164	13 099,300	26 894,000	0,97%
TELNET	6 290	55 382,000	60 075,790	2,18%
TPR	24 000	99 704,227	126 912,000	4,60%
UIB	8 800	192 348,480	271 392,000	9,83%
Total		1 480 558,548	1 777 439,393	64,38%

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

Libelle	Période du 01.04.18 au 30.06.18	Période du 01.01.18 au 30.06.18	Période du 01.04.17 au 30.06.17	Période du 01.01.17 au 30.06.17	Période du 01.01.17 au 31.12.17
Revenus des Actions	29 416,800	29 416,800	33 248,630	33 248,630	47 928,410
TOTAL	29 416,800	29 416,800	33 248,630	33 248,630	47 928,410

3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/06/2018 à 974 178,434DT et s'analyse comme suit :

		30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017	% de l'Actif
Placements monétaires	(1)	144 014,055	194 228,224	198 081,909	5,22%
Disponibilités		830 164,379	214 327,676	221 490,276	30,07%
Total		974 178,434	408 555,900	419 572,185	35,29%

(1) Placements monétaires :

Ligne	Quantité	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/06/2018	% de l'Actif
BTCT 12-02-2019	150	06/02/2018	141 429,824	144 014,055	5,22%
Total placement BTCT			141 429,824	144 014,055	5,22%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libelle	Période du 01.04.18 au 30.06.18	Période du 01.01.18 au 30.06.18	Période du 01.04.17 au 30.06.17	Période du 01.01.17 au 30.06.17	Période du 01.01.17 au 31.12.17
Intérêts des bons de trésor à court terme	4 513,922	5 484,189	1 838,090	3 613,902	7 467,587
TOTAL	4 513,922	5 484,189	1 838,090	3 613,902	7 467,587

3.3 –Créances d'exploitations:

	Libelle	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
AC 3	Créances d'exploitations	9 181,161	561,674	0,000
	Dividendes à recevoir	9 181,161	561,674	0,000

3.4 –Opérateurs créditeurs:

	Libelle	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
PA 1	Opérateurs créditeurs	14 375,203	11 585,437	6 931,342
	Frais de gestionnaire	2 562,314	1 902,047	1 975,464
	Frais de dépositaire	1 191,364	980,192	493,032
	Frais de distributeurs	10 621,525	8 703,198	4 462,846

3.5 – Autres créditeurs divers:

	Libelle	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
PA 2	Autres créditeurs divers	10 441,736	14 315,972	19 376,423
	Etat, retenue à la source, TFP & FOPROLOS	169,500	753,611	893,051
	Redevance CMF	220,848	155,881	170,259
	Contribution conjoncturelle 7.5%	0,000	502,060	0,000
	Charges à payer sur l'exercice encours	10 051,388	12 904,420	18 313,113

3.6 Capital :

Le capital se détaille comme suit :

<u>Capital au 31/12/2017</u>	
* Montant en nominal	2 127 400
* Nombre de titres	21 274
* Nombre d'actionnaires	84
<u>Souscriptions réalisées</u>	
* Montant en nominal	301 500
* Nombre de titres émis	3 015
<u>Rachats effectués</u>	
* Montant en nominal	52 200
* Nombre de titres rachetés	522
<u>Capital au 30/06/2018</u>	
* Montant en nominal	2 376 700
* Nombre de titres	23 767
* Nombre d'actionnaires	113

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2018 au 30/06/2018 s'élève à 693 296,792 dinars.

Le nombre de titres d'UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV au 30/06/2018 est de 23 767 contre 21 274 au 31/12/2017.

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2017</u>	<u>2 045 091,322</u>	<u>2 045 091,322</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>301 500,000</u>	<u>301 500,000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-52 200,000</u>	<u>-52 200,000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>442 284,177</u>	<u>441 590,727</u>
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	189 214,639	189 214,639
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	249 339,077	249 339,077
- Frais de négociation de titres	-5 042,336	-5 042,336
- Régularisation des sommes non distribuables	8 772,797	8 772,797
- Sommes distribuables		-693,450
<u>Montant fin de période au 30/06/2018</u>	<u>2 736 675,499</u>	<u>2 735 982,049</u>

3.7 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 30/06/2018 s'élèvent à -693,450DT contre -2 406,065DT au 31/12/2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Somme distribuables des exercices antérieurs	-2 688,021	17,111	16,994
Résultat d'exploitation	3 013,297	7 105,983	-4 078,313
Régularisation du résultat d'exploitation	-1 018,726	1 689,993	1 655,254
Total	-693,450	8 813,087	-2 406,065

3.8 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs, calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV, UBCI et UBCI BOURSE.

Libelle	Période du 01.04.18 au 30.06.18	Période du 01.01.18 au 30.06.18	Période du 01.04.17 au 30.06.17	Période du 01.01.17 au 30.06.17	Période du 01.01.17 au 31.12.17
<u>CH 1 Charges de gestion des placements</u>	<u>8 968,099</u>	<u>16 683,706</u>	<u>6 657,163</u>	<u>13 719,884</u>	<u>27 564,686</u>
Rémunération du gestionnaire	2 562,314	4 766,773	1 902,047	3 919,968	7 875,626
Rémunération du dépositaire	640,582	1 191,702	475,515	980,000	1 968,920
Rémunération des distributeurs	5 765,203	10 725,231	4 279,601	8 819,916	17 720,140

3.9 Autres charges:

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique

Libelle	Période du 01.04.18 au 30.06.18	Période du 01.01.18 au 30.06.18	Période du 01.04.17 au 30.06.17	Période du 01.01.17 au 30.06.17	Période du 01.01.17 au 31.12.17
<u>CH 2 Autres charges</u>	<u>8 032,736</u>	<u>15 203,986</u>	<u>8 449,911</u>	<u>16 036,665</u>	<u>31 909,624</u>
Redevance CMF	640,582	1 191,702	475,515	980,000	1 968,920
Services bancaires et assimilés	698,467	698,467	784,668	784,668	1 131,111
Contribution conjoncturelle 7.5%	0,000	0,000	266,721	502,060	1041,488
Abonnement des charges budgétisées	6 693,687	13 313,817	6 923,007	13 769,937	27 768,105

L'abonnement des charges budgétisées ce détaille comme suit :

Libellé	Période du 01.04.18 au 30.06.18	Période du 01.01.18 au 30.06.18	Période du 01.04.17 au 30.06.17	Période du 01.01.17 au 30.06.17	Période du 01.01.17 au 31.12.17
<u>Abonnement des charges budgétisées</u>	<u>6 693,687</u>	<u>13 313,817</u>	<u>6 923,007</u>	<u>13 769,937</u>	<u>27 768,105</u>
Taxes(*)	-23,162	-46,069	70,549	140,322	282,970
Frais bancaires	23,543	46,827	26,034	51,781	104,420
Publication BO CMF	350,163	696,478	399,901	795,408	1 604,000
Honoraires CAC	1 690,730	3 362,881	1 675,522	3 332,632	6 720,500
Frais AGO et publications	1 067,185	2 122,642	990,945	1 971,001	3 974,671
Jetons de Présence	2 991,781	5 950,685	2 991,781	5 950,685	12 000,000
Alpha mena	593,494	1 180,467	768,264	1 528,086	3 081,500
Autres(*)	-0,047	-0,094	0,011	0,022	0,044

(*) C'est le reliquat du budget de l'année précédente

4. REMUNERATIONS GESTIONNAIRE, DEPOSITAIRE ET DISTRIBUTEURS

4-1 Rémunération du gestionnaire

UBCI UNIVERS ACTION SICAV a conclu avec UBCI BOURSE une convention aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTION SICAV confie à UBCI BOURSE une mission de gestionnaire couvrant :

- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

UBCI BOURSE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par UBCI BOURSE: la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,4% T.T.C de l'actif net annuel d'UBCI UNIVERS ACTION SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UBCI UNIVERS ACTION SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépôt, aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTION SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investies selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de l'UBCI UNIVERS ACTION SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs:

UBCI UNIVERS ACTION SICAV a conclu avec UBCI et UBCI BOURSE des conventions de distribution aux termes desquelles UBCI UNIVERS ACTION SICAV confie à UBCI et UBCI BOURSE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution répartie entre les deux distributeurs en prorata de leurs distributions est décomptée jour par jour au taux de 0,9% TTC de l'actif net d'UBCI UNIVERS ACTION SICAV et réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.